

Département de Seine et Marne

Arrondissement de Provins

Mairie
de

SAINT REMY DE LA VANNE
77320

Tél. : 01 64 20 40 70
Fax. : 01 64 04 40 03



St Rémy de la Vanne, le 9 juin 2020

**COMPTE RENDU SUCCIN DE LA RÉUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JUIN 2020**

L'an deux mil vingt, le cinq juin à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes communale, sous la présidence de Monsieur James DUBOIS, Maire.

Etaient présents : M. DUBOIS Maire, M. COUDRON, Mme HERBETTE, M. GOBINOT adjoints, Mmes BARBIER, BRUNEAU, CAPOEN, CHERON, M. DEVRIESE

Absente représentée : Mme TORRES par Mme Line CHERON,

Absent excusé : M. LE MELLOTT,

Absents : Mme MASTI, M. GAUDRY

Madame HERBETTE a été élue secrétaire de séance.

Après lecture du compte rendu du 6 mars 2020, celui-ci est adopté à l'unanimité.

2020/23 Travaux enfouissement rue des Artons – hameau de Barlonges :

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représentés :

- ❖ **Autorise** Monsieur le Maire à signer les conventions financières relatives à la réalisation des travaux et les éventuels avenants, ainsi que toutes pièces s'y réfèrent.

2020/24 Contrat FER – Réseau communications électroniques – demande de subvention :

- autorise le maire à signer tous documents afférents à la demande de subvention.

2020/25 Vote du taux d'imposition des taxes directes locales pour 2020 :

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité **vote** une augmentation de deux pour cent et fixe les taux d'imposition pour l'année 2020 comme suit :

- Foncier Bâti 14.82%
- Foncier Non Bâti 34.14%

2020/26 Spectacle du Noël des enfants

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer le contrat de prestation de service pour le spectacle des enfants compte tenu des délais de réservation à respecter.

Questions diverses :

Les employés municipaux ont débouché une évacuation des eaux pluviales au hameau du Montcel, il faudra prévoir 90 mètres de busage supplémentaire.

Une des deux canalisations d'eau qui alimentent le plan d'eau est bouchée, des travaux sont à prévoir.

Les travaux de réfection des sanitaires du camping avancent bien.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à dix-neuf heures.

